

Réunion du 30 Mars 2017



Lieu : Mairie de Senaide

Objet : Bilan des travaux de voirie

Personnes présentes : Georges Kaarsberg, Josiane Defrain, Jean-Claude Detroye, Jacques Fourcade et Yves Sauvageot, élus de Senaide, Philippe Milliot et son directeur de l'Agence Technique Départementale 88, Sylvain Mougel et son responsable d'Energies Hautes Vosges, Mrs Bonaventure et Fortier, techniciens de l'entreprise TRB.

A savoir que nous ne connaissons pas toutes les personnes, aucun tour de table n'ayant été fait.

En préambule, le Maire souhaite la bienvenue à tous les participants à cette réunion et différents points sont soulevés dans un climat assez tendu entre maître d'œuvre, Agence Technique et entreprise.

1) Installation du chantier

Au début de tout chantier, des panneaux doivent être installés d'un point de vue sécuritaire et légal avec la mise en place d'un arrêté de circulation. Or, à Senaide, c'est le Maire qui a posé deux panneaux qui ont été volés d'ailleurs. Les travaux ont commencé le 17 Novembre 2016 sans que personne ne soit prévenu et les griefs sont nombreux pour ce chantier qui a débuté trop tôt pour M. Fortier. Il y avait une certaine pression du Conseil Régional afin que ces travaux débutent avant la fin de l'année 2016.



L'entreprise propose une réduction de 50% des frais d'installation du chantier d'un montant de 7 500 € mais Philippe Milliot insiste sur tous les désagréments de ce début de chantier et l'entreprise accepte de ne comptabiliser aucun frais d'installation. Quant aux deux panneaux volés, ils seront remplacés par l'entreprise TRB.

2) Dépassement de la longueur initiale

Sur le chemin de Villars St Marcellin, l'entreprise TRB a continué les travaux de voirie sur une longueur de 100 mètres sur la commune voisine. Il s'agit d'une négligence de l'entreprise avec une perte de 30 tonnes de macadam mais rien ne sera facturé à la commune.

3) Goudronnage de la chaussée

Les travaux de goudronnage ont été effectués le 3 Décembre 2016 par une température de moins 10 degrés alors qu'habituellement, ces travaux ne doivent pas être faits en dessous de 5 degrés. Le responsable de l'entreprise indique que cela n'aura aucune conséquence sur la robustesse de la route car d'autres facteurs peuvent entrer en compte : état du sol, densité du macadam....

4) Etat des travaux

Sylvain Mougel, maître d'œuvre fait état de certaines malfaçons sur le chantier : délimitation des accotements fait assez tardivement, raccords de chaussée faisant penser à des ralentisseurs à cause de mauvais ancrages, absence de bordereaux de livraison, compactage d'enrobé sur les bords d'où des bordures poreuses, absence de



suspension de service lors des arrêts de travaux, absence d'Ordre de Service d'arrêts de travaux Ce dernier point ne permettra donc pas de justifier les prolongations de travaux qui seront apparemment hors délai.

Il apparaît que lors de ces travaux, il y a eu un manque évident de communication entre les différents partenaires. Le Maire reproche au maître d'œuvre de ne jamais être venu constater l'avancement des travaux avec les élus et demande une réduction de la facture, ce qui sera fait.

Les travaux devraient se terminer autour du 6 Avril 2017 et une réunion de chantier aura lieu dans une quinzaine de jours. A partir de la date de réception, les travaux bénéficieront d'une garantie d'un an.



La réunion se termine par une visite des deux chantiers sur la commune.